

21 septembre 2007

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

EVIALIS

(Eurolist)

Par courrier en date du 21 septembre 2007, la société Financière de l'Echiquier (53, avenue d'Iéna – 75116 Paris), a déclaré avoir franchi en baisse, le 19 septembre 2007, par suite de l'apport d'une partie de ses titres par le biais des OPCVM gérés par elle à l'offre publique d'achat initiée par Financière Evialis portant sur les actions de la société EVIALIS, les seuils de 10% et 5% du capital et 5% des droits de vote de cette société et détenir à cette date 15 000 actions EVIALIS représentant autant de droits de vote, soit 0,58% du capital et des droits de vote de la société.

-
- (1) Sur la base d'un capital composé de 2 602 584 actions représentant autant de droits de vote.
(2) Offre ouverte du 2 août au 19 septembre 2007 inclus (cf. Décision et Information 207C1665 du 1^{er} août 2007 et 207C2012 du 4 septembre 2007).